



**VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)**

N° 01_01_2025_072

Nombre de conseillers	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	23
<i>Votants</i>	28
<i>Nombre de voix pour</i>	28
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

OBJET :

**Location de la salle
Polyvalente
de la Maison des Arts**

**Modification du tarif
« Institutions »**

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq

le lundi 17 novembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 novembre 2025

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Marie-Béatrice MATHIEU, - MM Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT- MM Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mme Laurence LE BARRILLEC (pouvoir à M. Patrick DESCHARRIERES), Mme Virginie SONJON (pouvoir à M. Gilles FARRUGIA) - Mme Flavie PARENDEL (pouvoir à M. Laurent COQUET), Mme Marie-France CARRE (pouvoir à Mme Christine CARBONNE) - M. Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS).

Absent non excusé : M. Michel PINERI.

M Paul KLEIN est nommé secrétaire.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2144-3,

Le rapporteur, Roger BOIS, Adjoint à la Vie associative et aux Sports explique que la salle polyvalente de la Maison des Arts peut être mise à disposition à des institutions.

Une modification du tarif intervient donc suite à une incohérence tarifaire constatée par rapport aux autres tarifs « institutions » des salles communales.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer le nouveau montant de la redevance de la salle polyvalente de la Maison des Arts dus, à partir du 18 novembre 2025.

Ancien tarif délibération n°08 du 25-04-2023		
Institutions (collectivités)	EN SEMAINE (du lundi au jeudi) de 14h00 à 09h00 le lendemain	500 €
Nouveau tarif au 18-11-2025		
Institutions (collectivités) 2025	EN SEMAINE (du lundi au jeudi) de 14h00 à 09h00 le lendemain	800 €

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET



